

Classe de SECONDE		Scolarité Annuelle	
Catégorie	Quotient /Revenu Fiscal		
1	Moins de 6000€	70%	2 628,50 €
2	6001€ à 7420€	80%	3 004,00 €
3	7421€ à 9040€	90%	3 379,50 €
4	Plus de 9040€	100%	3 755,00 €

Possibilité d'échéancier : 1 acompte suivi de 11 mensualités par prélèvements
L'échéancier personnalisé sera annexé au contrat d'enseignement

Materiel / Malette Esthétique * 685,00 €

Classe de PREMIERE		Scolarité Annuelle	
Catégorie	Quotient /Revenu Fiscal		
1	Moins de 6000€	70%	2 628,50 €
2	6001€ à 7420€	80%	3 004,00 €
3	7421€ à 9040€	90%	3 379,50 €
4	Plus de 9040€	100%	3 755,00 €

Possibilité d'échéancier : 12 mensualités par prélèvements
L'échéancier personnalisé sera annexé au contrat d'enseignement

Materiel / Malette Esthétique * 685,00 €
si positionnement en classe de première

Classe de TERMINALE		Scolarité Annuelle	
Catégorie	Quotient /Revenu Fiscal		
1	Moins de 6000€	70%	2 628,50 €
2	6001€ à 7420€	80%	3 004,00 €
3	7421€ à 9040€	90%	3 379,50 €
4	Plus de 9040€	100%	3 755,00 €

Possibilité d'échéancier : 12 mensualités par prélèvements
L'échéancier personnalisé sera annexé au contrat d'enseignement

Scolarité et Malette : Prix net (non assujetti à la TVA)

Scolarité : 2% D'escompte pour paiement comptant si inscription avant le 30 Juin

Possibilité de paiement de la malette en 12 mensualités si inscription avant le 30 Juin sinon en une ou 3 mensualités à partir du 1er Juillet

*Liste de la malette sur demande

Tarif suivant Quotient / Revenu Fiscal : un justificatif d'imposition est demandé

Comment calculer mon Quotient / Revenu Fiscal :

Il est égal au montant du revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts établi ci dessous.

1 adulte = 1 part Enfants à charge = 0,5 part

Sont considérés comme enfants à charge (comptant pour une demi-part) :

- les enfants âgés de - de 18 ans au premier janvier ou de - de 23 ans s'ils poursuivent leurs études

- les enfants infirmes quels que soit leur âge, les enfants recueillis s'ils remplissent les mêmes conditions que ci-dessus

Exemple : votre revenu de référence s'élève à 24 000 €, vous êtes mariés et vous avez 2 enfants à charge = 3 parts

Votre Quotient/ Revenu Fiscal est de : 24 000 / 3 = 8000 €

Vous vous situerez donc dans la catégorie 3

BREVET TECHNICIEN SUPERIEUR *DIPLÔME D'ÉTAT*

des METIERS DE L'ESTHETIQUE, de la COSMETIQUE et de la PARFUMERIE

TARIFS 2024-2025

1ère Année		Scolarité Annuelle	
Catégorie	Quotient /Revenu Fiscal		
1	Moins de 7420€	80%	3 908,00 €
2	7421€ à 9040€	90%	4 396,50 €
3	Plus de 9040€	100%	4 885,00 €

Possibilité d'échéancier : 1 acompte suivi de 11 mensualités par prélèvements

L'échéancier personnalisé sera annexé au contrat d'enseignement

Matériel / Malette Esthétique *

685,00 €

hors élève en poursuite d'étude en Esthétique

2ème Année	Scolarité annuelle	4 885,00 €
------------	--------------------	------------

Possibilité d'échéancier : 12 mensualités par prélèvements

L'échéancier personnalisé sera annexé au contrat d'enseignement

Scolarité et Malette : Prix net (non assujetti à la TVA)

Scolarité : 2% D'escompte pour paiement comptant si inscription avant le 30 Juin

Possibilité de paiement de la malette en 12 mensualités si inscription avant le 30 Juin sinon en une ou 3 mensualités à partir du 1er Juillet

*Liste de la malette sur demande

Tarif suivant Quotient / Revenu Fiscal : un justificatif d'imposition est demandé

Formation en Apprentissage : Aucun coût à votre charge

La formation est financée par les OPCO (Organismes financeurs de la formation professionnelle des employeurs)

Comment calculer mon Quotient / Revenu Fiscal :

Il est égal au montant du revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts établi ci dessous.

1 adulte = 1 part Enfants à charge = 0,5 part

Sont considérés comme enfants à charge (comptant pour une demi-part) :

- les enfants âgés de - de 18 ans au premier janvier ou de - de 23 ans s'ils poursuivent leurs études

- les enfants infirmes quels que soit leur âge, les enfants recueillis s'ils remplissent les mêmes conditions que ci-dessus

Exemple : votre revenu de référence s'élève à 24 000 €, vous êtes mariés et vous avez 2 enfants à charge = 3 parts

Votre Quotient/ Revenu Fiscal est de : 24 000 / 3 = 8000 €

Vous vous situerez donc dans la catégorie 2

BREVET TECHNICIEN SUPERIEUR *DIPLÔME D'ÉTAT*
OPTICIEN LUNETIER
TARIFS 2024-2025

1ère Année		Scolarité Annuelle	
Catégorie	Quotient /Revenu Fiscal		
1	Moins de 7420€	80%	5 032,00 €
2	7421€ à 9040€	90%	5 661,00 €
3	Plus de 9040€	100%	6 290,00 €

Possibilité d'échéancier : 1 acompte suivi de 11 mensualités par prélèvements
L'échéancier personnalisé sera annexé au contrat d'enseignement

Materiel / Malette Optique * 420,00 €
hors élève en poursuite d'étude en Optique

2ème Année	Scolarité annuelle
	6 290,00 €

Possibilité d'échéancier : 12 mensualités par prélèvements
L'échéancier personnalisé sera annexé au contrat d'enseignement

Scolarité et Malette : Prix net (non assujetti à la TVA)
 Scolarité : 2% D'escompte pour paiement comptant si inscription avant le 30 Juin
 Possibilité de paiement de la malette en 12 mensualités si inscription avant le 30 Juin sinon en une ou 3 mensualités à partir du 1er Juillet
 *Liste de la malette sur demande
Tarif suivant Quotient / Revenu Fiscal : un justificatif d'imposition est demandé

Formation en Apprentissage : Aucun coût à votre charge
 La formation est financée par les OPCO (Organismes financeurs de la formation professionnelle des employeurs)

Comment calculer mon Quotient / Revenu Fiscal :

Il est égal au montant du revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts établi ci dessous.

1 adulte = 1 part Enfants à charge = 0,5 part

Sont considérés comme enfants à charge (comptant pour une demi-part) :

- les enfants âgés de - de 18 ans au premier janvier ou de - de 23 ans s'ils poursuivent leurs études
- les enfants infirmes quels que soit leur âge, les enfants recueillis s'ils remplissent les mêmes conditions que ci-dessus

Exemple : votre revenu de référence s'élève à 24 000 €, vous êtes mariés et vous avez 2 enfants à charge = 3 parts

Votre Quotient/ Revenu Fiscal est de : $24\ 000 / 3 = 8000$ €

Vous vous situerez donc dans la catégorie 2

CAP en deux ans (A la suite d'une classe de 3ème)			
ENTREE en 1ère Année		Scolarité Annuelle	
Catégorie	Quotient /Revenu Fiscal		
1	Moins de 6000€	70%	2 628,50 €
2	6001€ à 7420€	80%	3 004,00 €
3	7421€ à 9040€	90%	3 379,50 €
4	Plus de 9040€	100%	3 755,00 €

Possibilité d'échéancier : 1 acompte suivi de 11 mensualités par prélèvements
L'échéancier personnalisé sera annexé au contrat d'enseignement

Materiel / Malette Esthétique * 685,00 €

2ème Année			
		Scolarité Annuelle	
Catégorie	Quotient /Revenu Fiscal		
1	Moins de 6000€	70%	2 628,50 €
2	6001€ à 7420€	80%	3 004,00 €
3	7421€ à 9040€	90%	3 379,50 €
4	Plus de 9040€	100%	3 755,00 €

Possibilité d'échéancier : 12 mensualités par prélèvements
L'échéancier personnalisé sera annexé au contrat d'enseignement

CAP en 1 an Scolarité annuelle 3 150,00 €
Reconversion professionnelle

Possibilité d'échéancier : 1 acompte suivi de 11 mensualités par prélèvements
L'échéancier personnalisé sera annexé au contrat d'enseignement

Materiel / Malette Esthétique * 685,00 €
hors élève en poursuite d'étude en Esthétique

Option Enseignement Général (non titulaire d'un diplôme niveau 3 : CAP,BEP) 580,00 €

Scolarité et Malette : Prix net (non assujetti à la TVA)

Scolarité : 2% D'escompte pour paiement comptant si inscription avant le 30 Juin

Possibilité de paiement de la malette en 12 mensualités si inscription avant le 30 Juin sinon en une ou 3 mensualités à partir du 1er Juillet

*Liste de la malette sur demande

Tarif suivant Quotient / Revenu Fiscal : un justificatif d'imposition est demandé

Formation en Apprentissage : Aucun coût à votre charge
La formation est financée par les OPCO (Organismes financeurs de la formation professionnelle des employeurs)

Comment calculer mon Quotient / Revenu Fiscal :

Il est égal au montant du revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts établi ci dessous.

1 adulte = 1 part Enfants à charge = 0,5 part

Sont considérés comme enfants à charge (comptant pour une demi-part) :

- les enfants âgés de - de 18 ans au premier janvier ou de - de 23 ans s'ils poursuivent leurs études
- les enfants infirmes quels que soit leur âge, les enfants recueillis s'ils remplissent les mêmes conditions que ci-dessus

Exemple : votre revenu de référence s'élève à 24 000 €, vous êtes mariés et vous avez 2 enfants à charge = 3 parts

Votre Quotient/ Revenu Fiscal est de : 24 000 / 3 = 8000 €

Vous vous situerez donc dans la catégorie 3

LA ROCHELLE
Rue Nicolas de Largillière
17000 La Rochelle
05.46.68.91.48
secretariat@ecole-matile.com


www.ecole-matile.com

POITIERS
4-6 Rue Boncenne
86000 Poitiers
05.49.55.20.10
secretariat@ecole-matile.com

CAP en deux ans (A la suite d'une classe de 3ème)

ENTREE en 1ère Année

Catégorie	Quotient /Revenu Fiscal	Scolarité Annuelle	
1	Moins de 6000€	70%	2 628,50 €
2	6001€ à 7420€	80%	3 004,00 €
3	7421€ à 9040€	90%	3 379,50 €
4	Plus de 9040€	100%	3 755,00 €

Possibilité d'échéancier : 1 acompte suivi de 11 mensualités par prélèvements
L'échéancier personnalisé sera annexé au contrat d'enseignement

Materiel / Malette de Coiffure * 685,00 €

2ème Année

Catégorie	Quotient /Revenu Fiscal	Scolarité Annuelle	
1	Moins de 6000€	70%	2 628,50 €
2	6001€ à 7420€	80%	3 004,00 €
3	7421€ à 9040€	90%	3 379,50 €
4	Plus de 9040€	100%	3 755,00 €

Possibilité d'échéancier : 12 mensualités par prélèvements
L'échéancier personnalisé sera annexé au contrat d'enseignement

CAP en 1 an Scolarité annuelle 3 150,00 €
Reconversion professionnelle

Possibilité d'échéancier : 1 acompte suivi de 11 mensualités par prélèvements
L'échéancier personnalisé sera annexé au contrat d'enseignement

Materiel / Malette de Coiffure * 685,00 €
hors élève en poursuite d'étude en Coiffure

Option Enseignement Général (non titulaire d'un diplôme niveau 3 : CAP,BEP) 580,00 €

Scolarité et Malette : Prix net (non assujetti à la TVA)

Scolarité : 2% D'escompte pour paiement comptant si inscription avant le 30 Juin

Possibilité de paiement de la malette en 12 mensualités si inscription avant le 30 Juin sinon en une ou 3 mensualités à partir du 1er Juillet

*Liste de la malette sur demande

Tarif suivant Quotient / Revenu Fiscal : un justificatif d'imposition est demandé

Formation en Apprentissage : Aucun coût à votre charge

La formation est financée par les OPCO (Organismes financeurs de la formation professionnelle des employeurs)

Comment calculer mon Quotient / Revenu Fiscal :

Il est égal au montant du revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts établi ci dessous.

1 adulte = 1 part Enfants à charge = 0,5 part

Sont considérés comme enfants à charge (comptant pour une demi-part) :

- les enfants âgés de - de 18 ans au premier janvier ou de - de 23 ans s'ils poursuivent leurs études
- les enfants infirmes quels que soit leur âge, les enfants recueillis s'ils remplissent les mêmes conditions que ci-dessus

Exemple : votre revenu de référence s'élève à 24 000 €, vous êtes mariés et vous avez 2 enfants à charge = 3 parts

Votre Quotient/ Revenu Fiscal est de : 24 000 / 3 = 8000 €

Vous vous situerez donc dans la catégorie 3

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
TARIFS 2024-2025

CQP SPA PRATICIEN	Scolarité annuelle	En alternance en contrat de professionnalisation
CQP SPA MANAGER	Scolarité annuelle	En alternance en contrat de professionnalisation
CQP STYLISTE ONGULAIRE	Scolarité annuelle	En alternance en contrat de professionnalisation